

NOTE CONCEPTUELLE: DIALOGUE RÉGIONAL DE HAUT NIVEAU POUR L'AFRIQUE



AUDA - NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY

Saisir les opportunités et relever les défis pour développer l'efficacité - réaliser l'agenda 2063 par un partenariat renforcé

Mercredi 14 décembre 2022, 8:00 - 9:30 CET

Contexte

Au cours des dix dernières années du PMCED, l'Afrique, par l'intermédiaire de l'Union africaine, a promu le programme de coopération efficace au développement en mettant en évidence les domaines critiques qui préoccupent les pays africains : il s'agit notamment de la nécessité de renforcer les interconnexions et les liens entre la coopération Sud-Sud et triangulaire et le financement du développement, en tant que moteurs essentiels d'une croissance inclusive et durable conforme aux aspirations de l'Agenda 2063. Les objectifs clés comprennent la réduction des flux financiers et de ressources illicites à destination et en provenance de l'Afrique, la mobilisation des ressources nationales, la bonne gouvernance des industries d'extraction et la transparence des régimes fiscaux.

Depuis la création du PMCED, l'Afrique a continué à démontrer ses capacités en tant qu'acteur important dans les discussions politiques mondiales sur la coopération efficace au développement. Cela a été rendu possible grâce à l'engagement solide que l'Afrique a entrepris au niveau national, régional et continental.

L'Afrique continue de mobiliser et d'influencer efficacement les contours de la future structure des systèmes d'aide et de coopération au développement pour obtenir des résultats durables, en assurant des liens plus forts avec l'Agenda 2063 et ses plans décennaux de mise en œuvre ainsi qu'avec les plans de développement régionaux et nationaux des pays. Les premiers plans décennaux de mise en œuvre prendront fin en 2023 et l'Union africaine a lancé des processus pour élaborer le deuxième plan décennal de mise en œuvre. Cette démarche est conforme à l'aspiration 7 de l'Agenda 2063, soulignant que « l'Afrique est un acteur et un partenaire mondial fort, uni, résilient et influent ».

Introduction

Les pays africains ont réalisé des progrès significatifs en matière de politiques de gouvernance, qui ont conduit à des performances macroéconomiques solides, malgré l'impact négatif des crises financières et économiques mondiales actuelles. Le continent doit cependant continuer à assumer la pleine responsabilité de son propre développement, en utilisant efficacement les ressources internes et externes, afin d'atteindre l'Agenda 2063, les Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que d'autres cadres de développement internationaux et régionaux.

Il est donc important d'accorder l'attention nécessaire à la qualité et à la quantité des partenariats et des consensus et positionnements mondiaux auxquels l'Afrique est engagée. Le continent exige une responsabilisation et des engagements solides pour la mise en œuvre de l'agenda du PMCED, afin de s'assurer qu'il produise des résultats de développement pour les pays africains. Dans cette optique, l'évolution de l'architecture mondiale de la coopération au développement et les nouvelles exigences du PMCED et de l'Agenda 2063 nécessitent des partenariats authentiques et axés sur leur valeur-ajoutée.

Ces engagements doivent être fondés sur l'approfondissement de la « domestication », ou nationalisation, des partenariats de coopération au développement et sur le renforcement de la transparence et de la redevabilité au niveau des structures nationales, régionales et continentales. L'accent doit être mis sur la création de conditions durables pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 par le biais de plans de développement nationaux.

Dans un contexte de rétrécissement des ressources base pour le développement en raison des effets de la Covid-19 et du conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que des mesures d'austérité des partenaires de développement, il est nécessaire d'identifier et de mobiliser les ressources de manière innovante, et de créer des partenariats stratégiques afin de mettre en œuvre les priorités fixées au niveau national.

La République démocratique du Congo, – en tant que co-présidente du PMCEC représentant les pays partenaires – avec le soutien de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD), – en tant qu'agence de développement de l'Union africaine et agence de mise en œuvre de l'Agenda 2063 – organise une session d'information pour le groupe africain lors de cette prochaine réunion de haut niveau du PMCED, le Sommet sur la Coopération Efficace au Service du Développement 2022.

La session cherchera à mobiliser et à catalyser l'action parmi les parties prenantes et les partenaires au développement africain sur l'agenda de nationalisation de l'efficacité au développement pour la réalisation des objectifs de développement de l'Agenda 2063. Elle cherchera à renforcer les actions essentielles qui rendent les partenariats de développement plus efficaces au sein des systèmes nationaux et régionaux, notamment l'alignement des plans de développement nationaux et régionaux avec l'agenda de développement du continent.

Objectifs

L'objectif principal est de réunir les parties prenantes et les partenaires africains afin d'échanger et de partager des points de vue sur les opportunités et les défis liés à la domestication et à la localisation de l'agenda de l'efficacité du développement. Il s'agira également d'explorer les possibilités de renforcement du lien entre l'agenda de l'efficacité au développement et la mise en œuvre des plans de développement nationaux et l'Agenda 2063, en particulier son plan décennal de mise en œuvre.

Les objectifs spécifiques sont

- Présenter, à partir des expériences de coopération efficace au développement au niveau des pays et des interventions des agences de développement liées à la nationalisation de l'agenda de l'efficacité pour la réalisation des résultats du développement durable, et des plans de développement nationaux.
- Accroître la mobilisation pour une action multi-acteurs en faveur du nouveau cadre de suivi et de la mise en œuvre de l'agenda 2063.

- Débloquer des partenariats pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda pour l'efficacité du développement de l'Afrique - *L'efficacité du développement pour mettre en œuvre les plans de développement nationaux et le 2^{ème} plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063*

Résultats attendus

- Des propositions concrètes sont faites sur la manière de renforcer l'impact de l'efficacité au développement, aux niveaux national, régional et continental.

Livrables

- Appel à l'action pour une participation effective des bureaux nationaux des partenaires au développement et des agences de développement, au respect des engagements pour une coopération efficace
- Projet de plan d'action régional et mécanisme de soutien du NEPAD-AUDA pour un meilleur alignement entre l'Agenda de l'efficacité et l'Agenda 2063

Format

Il s'agira d'une session modérée, avec une table haute et une plénière. Il est prévu que tous les panélistes et le modérateur soient assis sur le podium, chacun sa propre chaise et table, 3 intervenants étant écartés du reste des participants.

La session comprendra des déclarations d'ouverture, une séquence questions-réponses, la réaction des participants et une séance plénière. Un résumé des notes du modérateur sera lu à la fin de la réunion.

Participants clés

Remarque initiale	H. E. M. Christian Mwando Nsimba Kabulo, Ministre d'État, Ministre du Plan, RDC, Co-président du GPEDC.
Modération	Modérateur : M. Richard Ssewakiryanga, Forum national des ONG de l'Ouganda.
Questions pour les discussions de groupe	
Quelles sont les réussites au niveau national et sectoriel en Afrique en matière d'adaptation de l'agenda de l'efficacité de la coopération pour atteindre les objectifs de développement durable et les plans de développement nationaux ? Quels sont les facteurs favorables et les défis qui entravent ces efforts ?	Panéliste : S.E. Dr. Rania A. Al-Mashat, Ministre de la Coopération, Egypte.
Comment les acteurs du développement peuvent-ils établir des partenariats efficaces pour soutenir la nationalisation de l'agenda de l'efficacité du développement à travers les plans de développement nationaux et la deuxième décennie de l'Agenda 2063 ?	Panéliste : S.E. M. Sosten Alfred Gwengwe, Ministre des finances et des affaires économiques, Malawi.

Quels messages avez-vous pour les parties prenantes afin d'institutionnaliser le nouveau cadre de suivi avec le dialogue d'action pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?	
Quel est votre avis sur la participation des institutions multilatérales aux efforts visant à renforcer les pratiques efficaces de partenariat pour le développement au niveau national ?	Panéliste : M. Andrew Kirkwood, Directeur de l'UNOPS.
Comment les institutions régionales, et en particulier le NEPAD-AUDA, peuvent-elles véritablement soutenir la mise en œuvre de l'efficacité du développement dans l'opérationnalisation des plans de développement nationaux et de l'Agenda 2063 ? Quelles sont les principales actions à envisager pour soutenir les efforts régionaux visant à mettre en œuvre l'efficacité du développement et le nouveau suivi ?	Panéliste : Mme Estherine Lisinge-Fotabong, Chef de la mise en œuvre et de la coordination des programmes, AUDA-NEPAD.
Comment promouvoir l'efficacité du développement au niveau national dans le cadre de la coopération sud-sud et triangulaire pour la mise en œuvre de la deuxième décennie de l'Agenda 2063 ?	Paneliste : S.E. M. Samir Saied, Ministre de l'Économie et de la Planification de Tunisie
Quel est votre avis sur la participation des acteurs non étatiques dans les actions visant à renforcer les pratiques efficaces de partenariat pour le développement au niveau national ?	Panéliste : Mme Jeroo Billimoria, cofondatrice et animatrice en chef, Catalyst 2030.

Déroulement de l'événement

Étape 1 : Remarques d'ouverture par S. E. M. Christian Mwando – 7 minutes

Étape 2 : Présentation des panélistes par le modérateur - 6 minutes

Étape 3 : Table ronde pour le partage d'expériences des autres panélistes (format oral) sur la base de questions et de remarques initiales - (06x5 Mins = 30 Mins)

Étape 4 : Réaction des participants - 10 minutes

Étape 5 : Discussion en plénière - 25 minutes

Étape 6. Réaction des panélistes - 6 mins

Étape 7 : Résumé des échanges et conclusion - 6 mins

Rapporteur

Rapporteur 1 : 1 membre du groupe de session

Rapporteur 2 : 1 ou 2 membres de l'Équipe d'Appui Conjointe